

Le rôle de l'entrepreneuriat social dans la création de l'emploi : étude comparative entre le Maroc, la Tunisie et l'Égypte

The role of social entrepreneurship in job creation: A comparative study between Morocco, Tunisia and Egypt

LOUIZI Khalid

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales

Université Hassan 1^{er} - Maroc

Laboratoire de Recherche en Économie Théorique et Appliquée

Khalid.louizi62@gmail.com

MABROUK Asmaa

Doctorante

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales

Université Hassan 1^{er} - Maroc

Laboratoire de Recherche en Économie Théorique et Appliquée

mabroukasmaa11@gmail.com

ECH-CHAHED Hanane

Doctorante

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales

Université Hassan 1^{er} - Maroc

Laboratoire de Recherche en Économie Théorique et Appliquée

echahed.hanan@gmail.com

Date de soumission : 02/11/2020

Date d'acceptation : 09/12/2020

Pour citer cet article :

LOUIZI K. & al. (2020) «Le rôle de l'entrepreneuriat social dans la création de l'emploi : étude comparative entre le Maroc, la Tunisie et l'Égypte », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 1 : Numéro 6» pp : 207- 226.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Cette contribution se donne pour objet de montrer le rôle de l'entrepreneuriat social dans la création de l'emploi. De situer le recours à la terminologie d'innovation sociale dans une perspective historique en clarifiant les raisons pour lesquelles elle est souvent associée à celle d'économie sociale et solidaire, voire d'entrepreneuriat social. Les acteurs de l'économie sociale à savoir les associations, les coopératives et les mutuelles, grâce à leur mission, leur modèle d'affaires et leur management, jouent le rôle de « palliatif » pour rendre le développement des territoires non seulement plus innovant mais aussi plus inclusif. Notre étude comparative entre le Maroc, la Tunisie et l'Égypte permet d'apporter les éclairages quant à la différence de leurs rôles en fonction des spécificités de chaque pays.

Mots clés : Entrepreneuriat ; Entrepreneuriat social ; Entrepreneuriat féminin ; Innovation sociale ; Économie sociale et solidaire.

Abstract

The purpose of this contribution is to show the role of social entrepreneurship in job creation. To place the use of social innovation terminology in a historical perspective by clarifying the reasons why it is often associated with that of social and solidarity economy, or even social entrepreneurship. The actors of the social economy, namely associations, cooperatives and mutuals, thanks to their mission, their business model and their management, play the role of "palliative" to make the development of the territories not only more innovative but also more inclusive. Our comparative study between Morocco, Tunisia and Egypt sheds light on the difference in this role according to the specifics of each country.

Keywords : Entrepreneurship ; Social entrepreneurship ; women's entrepreneurship ; Social innovation ; Social and solidarity economy.

Introduction

Les travaux sur l'entrepreneuriat et l'innovation sociale se sont imposés dans les dernières décennies et les références à celle-ci augmentent régulièrement dans la littérature scientifique internationale. Certes, dès les années 1930, Schumpeter étudiait les processus d'innovation (Marcello Messori, 1985); il mettait en évidence le phénomène de destruction créatrice et le rôle de l'entrepreneur, faisant écho aux préoccupations de Weber et Durkheim quant au changement et à la régulation des sociétés modernes. Mais, depuis les années 1990, la nouveauté réside dans l'élargissement de l'innovation à la dimension sociale dans plusieurs domaines et dans des approches pluridisciplinaires. L'intérêt grandissant pour l'innovation sociale dans la recherche à travers l'apparition de nouvelles institutions dédiées à ce thème.

C'est dans cette optique, Aux États-Unis, en 2009, qu'Obama crée un bureau de l'innovation sociale et de la participation civique avec un fonds pour l'innovation doté de cinquante millions de dollars. En Europe, la même année est dédiée à la créativité et à l'innovation ; en 2010, l'initiative « Une Union pour l'innovation » est promulguée par la Commission ; en 2011, « Social Innovation Europe » est lancée.

Quant à l'entrepreneuriat social c'est une manière d'entreprendre qui place l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Quel que soit le statut juridique des entreprises (association, coopérative, SAS, ...), leurs dirigeants font du profit un moyen, non une fin en soi.

Les recherches en entrepreneuriat social sont à la hausse depuis des décennies (Austin, Stevenson, & Wei-Skillern, 2006). Cela explique pourquoi, de nos jours, l'entrepreneuriat social est le principal sujet de recherche de la théorie générale de l'entrepreneuriat (Mair & Marti, 2006; Nicholls, 2008) ; (Hmama Z. & Alaoui M. 2020). L'entrepreneuriat social peut être défini comme toute création d'activité à finalité sociale et durable, à but lucratif ou non lucratif grâce à l'innovation sociale et la gouvernance participative. Son objectif principal étant de privilégier la création de valeur sociale et collective plutôt que la valeur financière et l'enrichissement des individus.

En France, l'entrepreneuriat social s'inscrit dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) qui représente 10% environ des emplois, 215 000 établissements employeurs, et plus de 100 000 emplois créés chaque année.

Plus précisément, cette contribution se donne pour objet de situer le recours à la terminologie d'innovation sociale dans une perspective historique en clarifiant les raisons pour lesquelles elle est souvent associée à celle d'économie sociale et solidaire, voire d'entrepreneuriat social.

Pour ce faire, il nous paraît judicieux de répondre à la problématique : Existe-t-il un développement de l'entrepreneuriat social dans les pays du Maroc, Tunisie et l'Egypte et sa contribution dans la production d'innovations? Nous présenterons ainsi en première partie une revue de littérature sur l'entrepreneuriat social afin de bien définir le cadre et l'étendue de son fonctionnement. En deuxième partie, nous essayons d'identifier la place de l'entrepreneur social (au sens générique du terme) dans le système national d'innovation de chaque pays. Quel est le rôle des associations, quelle qu'en soit la nature, dans la production de connaissances, lesquelles débouchent sur des innovations qui contribuent à l'amélioration du bien-être social.

1. ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION SOCIALE : CONCEPTION ET INTERACTION

Il nous semble nécessaire dans un premier temps de distinguer l'entrepreneuriat social d'un autre concept avec lequel il est souvent confondu, celui d'entreprise sociale. Le concept d'entreprise sociale s'avère beaucoup plus large que celui d'entrepreneuriat social. Selon DRAPERI « l'entrepreneuriat social est un mouvement de pensée issu du milieu des affaires des Etats-Unis qui essaie de regrouper les entrepreneurs sociaux dans de nombreux pays » (2011, p. 29). Bien que le concept ait fait l'objet d'un grand nombre de travaux, il n'en existe pas encore une définition qui fasse consensus.

1.1. L'entrepreneuriat social : émergence et définitions

1.1.1 Distinction : entrepreneur versus entrepreneur social

Le mot entrepreneur, bien qu'au centre de l'économie capitaliste, l'entrepreneur (paradoxalement) a relativement peu préoccupé les économistes, lesquels se sont principalement focalisés soit sur des analyses macroéconomiques, soit sur des analyses microéconomiques. J.-B. Say définit l'entrepreneur comme l'intermédiaire entre le savant qui produit la connaissance et l'ouvrier qui l'applique à l'industrie. Say introduit de cette façon un élément nodal de la définition de l'entrepreneur (Ravix, J. 2014). Au début du XX^e siècle, Schumpeter développe cette idée pour pallier aux lacunes du modèle walrasien (Sophie Boutillier et Dimitri Uzunidis, 2012) qu'il admire cependant, incapable d'expliquer le progrès technique, la croissance ou même les crises économiques.

Donc l'entrepreneur peut être défini « comme un agent économique opportuniste qui crée une entreprise parce qu'il a détecté des opportunités d'investissement dans tel ou tel type d'activité où il a décelé un besoin solvable ou potentiellement solvable. Il est inséré dans une société déterminée qui se définit par un ensemble de lois régissant par exemple le droit de

propriété, des affaires, du travail, une norme de consommation, de travail, etc., et qui constitue une espèce de cadre normatif, à partir duquel il développe son activité» (Boutillier, Sophie, 2009).

Quant à L'entrepreneur social, il se définit d'abord par les objectifs qu'il se fixe : développer une action sociale laquelle répond aux besoins d'une population déterminée. Ce qui le distingue au premier abord est que l'activité d'Owen (Chanteau, 1996 ; Mercklé, 2006 ; Paquot, 2005 ; Vergnion, 2002), de Citroën ou des Michelin se présente d'emblée comme une activité économique dont la finalité est le profit. Ce qui n'est pas le cas de l'entrepreneur qui se déclare « social » et qui place (tout au moins dans son discours) l'objectif du profit comme secondaire, voire marginal, au regard des objectifs sociaux qu'il s'est fixé (Boutillier, Sophie, 2009).

Thalhuler (1998) distingue les entrepreneurs à but lucratif et les entrepreneurs à but non lucratif de la manière suivante : « (1) les entrepreneurs à but lucratif présentent les caractéristiques suivantes : une force basée sur les compétences et les connaissances personnelles de l'entrepreneur, la concentration sur des gains financiers de court terme, des idées non limitées, le profit est une fin, les profits sont réinvestis dans un but futur ; (2) les entrepreneurs à but non lucratif sont caractérisés par : une force propulsée dans la sagesse collective et l'expérience, la concentration sur les capacités à long terme, les idées sont limitées par la mission, le profit est un moyen, le profit est mis au service d'autrui » (Boutillier, Sophie, 2009).

1.1.2 L'entrepreneuriat social

Comme le notent DEFOURNY ET NYSSSENS (2011), la littérature sur l'entrepreneuriat social s'est développée aux États-Unis à partir de la problématique du financement des organisations sans but lucratif, dans un contexte de raréfaction des ressources publiques mais aussi privées en provenance des fondations. Face à cette situation, l'entrepreneuriat social est alors apparu comme une stratégie susceptible de permettre aux organisations sans but lucratif de pérenniser leur existence. L'article pionnier de DESS (2001), en mettant l'accent sur l'impulsion des dynamiques de changement, la définit comme suit : « Les entrepreneurs sociaux jouent le rôle de vecteurs du changement dans le secteur social, en adoptant une mission pour créer une valeur sociale (pas seulement une valeur privée), en repérant et poursuivant inlassablement de nouvelles opportunités pour servir cette mission, en s'engageant dans un processus continu d'innovation, d'adaptation et d'apprentissage, en agissant résolument sans être limité par les ressources disponibles dans l'immédiat et en

affichant un niveau de responsabilité élevée envers les parties intéressées quant aux résultats obtenus » (2001, p. 4).

Pour DEES, l'entrepreneuriat social constitue une réponse à l'échec des pouvoirs publics et des organisations charitables dans la prise en charge des problèmes sociaux : « les institutions majeures du secteur social sont souvent considérées comme inefficaces, incompetentes et sclérosées. Des entrepreneurs sociaux sont nécessaires pour développer de nouveaux modèles pour un nouveau siècle » (2001, p. 1).

Parallèlement, AUSTIN ET AL. Définissent l'entrepreneuriat social de la façon suivante : « Nous définissons l'entrepreneuriat social comme une activité innovante créatrice de valeur sociale qui peut se produire à l'intérieur ou au croisement du secteur sans but lucratif, de l'entreprise à but lucratif et du secteur public » (2006, p. 2).

Un autre élément mis en avant pour caractériser l'entrepreneuriat social consiste dans son mode de financement : celui-ci est censé reposer principalement sur des ressources marchandes. MAIR ET MARTI considèrent que dans l'entrepreneuriat social « la création de valeur économique, sous la forme de ressources marchandes, est nécessaire pour garantir la pérennité de l'initiative et son autosuffisance financière » (2006, p. 35). Mair et Marti (2006) identifient trois définitions de l'entrepreneuriat social, des organismes sans but lucratif qui se financent par le marché par la création d'activités ou des systèmes de gestion pour créer de la valeur sociale ; des pratiques (Responsabilité sociale des entreprises) ou (Responsabilité sociétale corporative) des entreprises commerciales engagées dans des partenariats intersectoriels et l'utilisation d'innovations sociales pour résoudre des problèmes sociaux et/ou apporter des changements sociaux (Mamour Ndour and Laurice Alexandre, 2020). AUSTIN ET AL (2006, p. 12) reconnaissent néanmoins que l'entrepreneuriat social ne repose pas que sur des ressources marchandes : « les entrepreneurs sociaux reposent souvent largement sur une variété de sources de financements, incluant les contributions individuelles, le mécénat, les adhésions des membres, les tarifs acquittés par les utilisateurs et les subventions publiques » KHASSAL, H, & DEBBAGH, B (2020). Face à ces assemblées de définitions, Defourny et Nyssens (2017) ont défini récemment quatre principaux modèles d'entreprise sociale. Il s'agit de modèle entrepreneurial sans but lucratif, modèle de coopérative sociale, modèle du social business, et du modèle d'entreprise sociale dans le secteur public. Ces quatre modèles sont vus comme quatre grandes constellations, et renvoient à des combinaisons spécifiques de caractéristiques économiques, sociales, et de gouvernance avec des variations possibles au

sein de chaque modèle (Defourny et Nyssens, 2017), (Mamour Ndour and Laurice Alexandre, 2020).

1.2. L'innovation sociale : Concept, acteurs et indicateurs de pilotage

1.2.1. Définitions

L'innovation constitue un des piliers de l'action politique dans tous les domaines, elle est reconnue comme un facteur clé de la compétitivité régionale. D'autres dimensions de l'innovation, comme l'innovation sociale, constituent des leviers complémentaires essentiels pour identifier les réponses nouvelles aux grands enjeux sociétaux, notamment en périodes de crise.

Dès le début des années 1970, la lutte des classes ne se résume plus à l'enjeu habituel de négociation collective qu'est la répartition de la valeur ajoutée. Les modes d'organisation et le déficit d'expression des salariés sont dénoncés (J.L. Laville, 2014). En revanche, la conflictualité sociale étend la critique à la consommation et aux modes de vie. De nouveaux mouvements sociaux surgissent dénonçant les dégâts du progrès ou la réappropriation de la vie privée et de l'espace public. Selon Laville, (2014) « Les nouveaux mouvements sociaux perdent de leur capacité d'attraction et d'agrégation. La critique sociale se conjugue avec le pragmatisme dans des actions collectives qui promeuvent des changements locaux sans attendre une transformation brutale qui toucherait l'ensemble de la société. C'est dans ce reflux et cette diffraction que le terme de mouvements sociaux est graduellement remplacé par ceux de société civile et d'innovation sociale » (p. 10). En Amérique du Sud et en Europe, elles sont regroupées dans divers pays sous l'appellation d'économie solidaire, définie comme un ensemble d'activités contribuant à la démocratisation de l'économie par des engagements citoyens.

L'innovation sociale, bien que de plus en plus présente dans le discours public, est un concept qui fait appel à des définitions et approches plurielles. Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) dans le Rapport de synthèse du groupe de travail innovation sociale en décembre 2011, définit l'innovation sociale comme étant « L'innovation qui consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation, et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la

santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations... Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation ».

À partir de cette définition on peut remarquer que l'innovation sociale peut être abordée selon 4 grands principes :

- Une réponse à des besoins sociétaux peu ou pas couverts
- Une approche multidimensionnelle
- Un modèle de gouvernance multi-partie prenante
- Un ancrage territorial fort

Ainsi, La Stanford Social Innovation Review, fondée par la célèbre université américaine, définit l'innovation sociale au sens large comme « le processus d'invention et de mise en œuvre de nouvelles solutions à des besoins et problèmes sociaux ». Pour James Phills, cette nouvelle solution à un problème social doit être « plus efficace, performante ou juste que les solutions existantes et créer de la valeur qui bénéficie principalement à la société dans son ensemble plutôt qu'aux intérêts privés ».

Ainsi, trois critères sont nécessaires pour qu'un processus ou un produit soit considéré comme une innovation sociale. Le premier est la nouveauté : bien que les innovations ne résultent pas d'idées radicalement nouvelles, elles doivent à minima relever d'une conception différente et être nouvelles en termes d'utilisateurs, de contexte ou d'application. Ainsi, innover c'est faire autrement, proposer une alternative ou encore réaliser une combinaison nouvelle de moyens.

Le deuxième critère est l'amélioration : pour être considéré comme une innovation sociale, ce processus ou produit doit être plus performant que les solutions existantes. Enfin, une innovation n'est vraiment sociale que si l'équilibre est clairement en faveur de la création de valeur sociale (bénéfices pour la population ou la société en général) plutôt que de la valeur privée (gains personnels pour l'entrepreneur ou l'investisseur, par exemple).

L'innovation sociale n'est pas nécessairement une idée géniale totalement révolutionnaire mais plutôt l'application de nouvelles idées ou approches de manière concrète et opérationnelle. Il peut résulter d'une combinaison originale de produits et de services avec pour objectif une meilleure satisfaction des besoins sociaux. La deuxième résulte d'une adaptation à une finalité sociale de produits ou services existants dans la sphère marchande classique. Enfin, l'utilisation de nouvelles technologies dans la sphère sociale constitue une tendance forte de ces dernières années.

L'innovation sociale vient souvent d'initiatives de terrain prises par les acteurs de la société civile pour répondre aux problèmes sociaux concrets qu'ils rencontrent. Ils agissent ainsi pour

plus de justice sociale, pour favoriser l'emploi, pour protéger l'environnement mais aussi pour modifier les règles du jeu économique. L'innovation sociale prend alors deux voies complémentaires. La première voie consiste à rationaliser le fonctionnement du secteur social. La deuxième voie consiste à s'appuyer sur le fonctionnement du marché pour résoudre divers problèmes sociaux.

1.2.2. Les acteurs de l'innovation sociale

On peut identifier, aux côtés des citoyens, quatre grandes catégories d'acteurs impliqués dans la production d'innovation sociale, et qui coopèrent souvent au service de l'intérêt général.

Les associations constituent historiquement le plus grand laboratoire d'innovations sociales. Par leur proximité avec la population, elles sont très bien placées pour détecter les besoins nouveaux et leur apporter des réponses.

Les fondations d'entreprises, les fondations reconnues d'utilité publique, les fondations de l'économie sociale, très présentes dans d'autres pays montent en puissance en France souvent sur des thèmes d'innovation sociale.

Les entreprises sociales, initiatives à forme privée (associative, coopérative, Sarl...) à finalité sociale ou environnementale, constituent un secteur émergent qui repose souvent sur des innovations sociales.

Les collectivités territoriales sont de plus en plus engagées dans l'innovation sociale, parce qu'elles sont au contact direct des besoins des populations, parce qu'elles financent les associations, parce qu'elles sont de plus en plus placées sous contraintes pour assurer des services publics au meilleur rapport qualité/prix, en associant les usagers et en recherchant une forme de performance globale.

Les sociétés démocratiques modernes sont caractérisées, non pas, comme il est souvent avancé, par une économie de marché, mais plutôt par des arrangements institutionnels complexes entre marché et solidarité. L'innovation sociale constitue en l'occurrence une réponse aux crises de ces arrangements qui se sont manifestées dans le dernier tiers du XXe siècle.

1.3. L'entrepreneuriat féminin comme facteur d'innovation sociale

1.3.1. L'entrepreneuriat et innovation sociale au Maroc

Au Maroc, les initiatives relevant du domaine de l'entrepreneuriat social sont récentes. Ces initiatives ont vu le jour dans l'émergence de l'économie sociale et solidaire ESS. Aujourd'hui, l'entrepreneuriat social au Maroc va progressivement s'entremêler avec une autre vision de ce que doit être ce type d'entrepreneuriat. En effet, véhiculée par des jeunes

diplômés d'écoles de commerce locales ou étrangères, ainsi que par des jeunes étudiants enrôlés dans des clubs de sensibilisation à l'Entrepreneuriat et parrainés par des institutions internationales.

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) a, depuis sa mise en place en 2005, donné un élan considérable à cette nouvelle forme d'entreprendre. En effet, à travers un concours financier et une assistance technique, ce programme a contribué à faire émerger des micro-entreprises parmi les plus nécessiteux contribuant ainsi à leur insertion économique et sociale.

L'entrepreneuriat Social a pour but la promotion du changement social, il vise à bouleverser les règles du jeu en créant des solutions innovantes pour répondre à des besoins sociaux satisfaits ni par l'État, ni par le marché. Les combinaisons de ressources créées par les entrepreneurs sociaux privilégient l'impact social par rapport au profit.

En 2012, 17 personnes se sont regroupées enthousiastes à propos du changement social au Maroc, ont donné naissance au Centre Marocain pour l'innovation et l'entrepreneuriat social qui est une organisation à but non lucratif dédiée à la recherche de solutions innovantes et entrepreneuriales à chaque défi social au Maroc.

Ce centre a pour objectif de soutenir des entrepreneurs sociaux avec des idées de changement systémique peut offrir des avantages pour le Maroc et la communauté internationale plus large. Sa mission consiste à trouver des solutions novatrices et entrepreneuriales pour répondre à des besoins d'une population défavorisée et délaissée par l'État et le marché.

Ce centre a permis la création de six programmes permettant le suivi la mobilisation et la promotion de l'entrepreneuriat et innovation sociale au Maroc. Ces programmes sont :

Tamkeen Initiative est un programme de sensibilisation lancé par de Moroccan CISE. Son objectif est la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'innovation sociale au sein des établissements scolaires publics (lycées). Ce programme compte aujourd'hui plus de 500 étudiants, professeurs et membres des administrations dans 36 établissements à travers le Maroc.

- MCISE TOUR est un parmi les programmes phares de Moroccan CISE, dont les objectifs sont : Initier les jeunes à l'entrepreneuriat social; Identifier des entrepreneurs à haut potentiel et les aider à concrétiser leurs idées; Renforcer les capacités des ONGs marocaines partout au Maroc.

- Wuluj est une plateforme qui participe au financement de projets créatifs et innovants de la région en leur permettant de se financer auprès de particuliers à travers des campagnes de prévente.
- The Moroccan Social Entrepreneurship Summit est un événement organisé par le Moroccan CISE afin de rassembler les différents acteurs de l'innovation sociale, de discuter et de reconnaître leurs réalisations au sein de la communauté marocaine.
- MCISE Training est une formation qui a pour objectif de renforcer les capacités des individus intéressés et engagés dans l'entrepreneuriat social. MCISE Training s'étale sur 9 jours, il est conçu de manière à vous équiper avec les compétences et l'expérience nécessaires pour devenir un formateur certifié en entrepreneuriat social.
- Dare Inc. Est un programme phare du centre marocain pour l'innovation et entrepreneuriat social. Ce programme, soutenu par la Fondation DROSOS, aspire à soutenir les entrepreneurs sociaux, ces changemakers qui se dévouent à trouver des solutions innovantes répondant à des défis sociaux pressants.

Ces programmes s'intéressent au développement de l'entrepreneuriat social et apportent des solutions aux pays en voie de développement qui sont confrontés à plusieurs défis qu'on peut les catégoriser dans le contexte légal, les infrastructures d'accompagnement, le soutien à l'innovation sociale, le financement, la formation, la promotion, et l'évaluation de l'entrepreneuriat social (M. Jolin, 2007), (Brouard, F., Larivet, S. & Sakka, O. 2012).

Face aux défis, l'entrepreneuriat social identifie des réponses concrètes au niveau économique à savoir la création d'emploi durable et non localisable, la contribution à la sécurité économique des personnes exclues du système économique classique et favoriser leur autonomie financière. Ainsi qu'apporter une réponse au manque de diversification économique en favorisant l'innovation et la créativité économique, financière et sociale. Tandis qu'au niveau social, l'entrepreneuriat social vise en priorité des impacts sociaux locaux à travers la participation de la communauté fondée sur le développement territoriale et la proximité, ainsi que le considérer comme une école de valeurs participatives par excellence en favorisant l'expression citoyenne organisée.

1.3.2. L'entrepreneuriat au féminin

La promotion de l'entrepreneuriat social féminin peut en partie résoudre ces trois problèmes et aider à former des femmes leaders innovantes (Touissate. H. & Azdimousa. H. (2020). Le chercheur en entrepreneuriat féminin découvre une littérature abondante mais discordante. Dans sa revue de littérature synthétique, Ahl et al. ont identifié trois périodes pour tracer

l'évolution de la recherche en entrepreneuriat féminin et expliquer les dissensions entre les recherches, résumées dans le tableau de l'évolution de la recherche en entrepreneuriat féminin et les tendances générales par période (Fatima Ezzahra RACHDI, 2016) :

Tableau N°1 : Évolution de la recherche en entrepreneuriat féminin et les tendances générales par période

	1ère Période: 1983-1992 (40 articles)	2ème Période: 1993-2002 (81 articles)	3ème Période: 2003-2012 (214 articles)
Sujets	Les recherches sont principalement axées sur les profils des femmes entrepreneures (âge, situation matrimoniale, famille)	Le thème dominant est la «performance» (20 études), suivi par le processus entrepreneurial, la famille et les pratiques de gestion. Quelques études sur les attitudes / intentions (4), réseaux (2) traits (2) et les programmes d'entrepreneuriat (1).	La principale thématique est le financement (33 recherches), la performance (19), la motivation (17) et les groupes ethniques / minoritaires (17). Nous constatons aussi l'émergence de recherches portant sur l'influence contextuelle, la formation/l'éducation, la famille et l'identité entrepreneuriale féminine, le capital social, l'incubation et l'entreprise sociale.
Secteur	Principalement des services / commerces de détail, malgré que la majorité des études ne précisent pas le secteur ou le type d'entreprise étudiée.	Principalement des services / commerces de détail, malgré que la majorité des études ne précisent pas le secteur ou le type d'entreprise étudiée.	La majorité des études ne spécifie pas le secteur. Et quand c'est spécifié généralement ce sont les services ou la technologie.
Origine des recherches	Articles anglo-saxons, avec plus de la moitié des études des États-Unis / Royaume-Uni.	Les articles sont principalement des États-Unis / Royaume-Uni (52), mais certaines études commencent à émerger de l'Europe, de l'Australie, Moyen-Orient et en Asie. Un petit nombre d'études comparatives de pays, est noté, à savoir au Royaume-Uni / France, Nouvelle-Zélande / Norvège / Royaume-Uni et la Finlande / Ecosse.	L'orientation géographique est sur le «Big Three» (US / UK / Australie) (n = 108), mais la portée géographique se développe pour inclure de nouvelles régions telles que l'Afrique sub-saharienne.
Approche méthodologique et méthodes	La majorité des recherches est descriptive et exploratoire. En s'appuyant sur des méthodes quantitatives, avec seulement 4 recherches purement qualitatives.	Principalement des recherches explicatives, avec certaines à vocation descriptive et exploratoire. Les méthodes utilisées sont partagées entre quantitatives (64 documents) et qualitatives voire mixtes.	Des recherches à vocation descriptives ou explicatives. Les méthodes utilisées sont partagées entre quantitatives et qualitatives (73 études) voire mixtes (31 recherches).

Objet des recherches	Principalement des recherches comparatives entre des hommes et des femmes propriétaires d'entreprises.	Principalement des recherches comparatives entre des hommes et des femmes propriétaires d'entreprises.	Principalement des hommes et des femmes propriétaires d'entreprises. Émergence des recherches portant sur les femmes seulement, en offrant des comparaisons intragroupe.
----------------------	--	--	--

SOURCE : ISCAE, L'entrepreneuriat féminin au Maroc : une approche par le réseau personnel

2. LE CADRE EMPIRIQUE

2.1. Présentation de l'approche méthodologique et le modèle d'analyse.

Le développement récent de la recherche sur le concept de l'évaluation d'impact social suggère une clarification de ce concept et une exploration de ses aspects pratiques dans le contexte maghrébin. À notre connaissance, il n'existe pas d'études faisant ressortir les pratiques d'EIS par les entrepreneurs sociaux dans ces trois pays objet de notre étude. Pour ce faire, et en se basant sur l'étude de Femise auprès des principaux acteurs de l'entrepreneuriat social dans les trois pays, ce choix est justifié par le manque d'informations et de données récentes sur le sujet, puisque la dernière étude date de 2014 et qui porte sur l'économie sociale et solidaire dans les pays du Maghreb.

Concernant l'analyse des résultats, nous nous sommes basés sur une analyse de contenu pour la présentation des résultats, nous avons opté pour une structure inspirée des objectifs de l'article. Ainsi, nous mettons en exergue dans le premier point les objectifs d'EIS pour les entrepreneurs sociaux, dans le deuxième point nous mettons la lumière sur leurs principales pratiques. Dans la discussion des résultats, nous présentons une lecture objective des résultats avec une vue générale sur les implications théoriques et managériales de notre recherche.

2.2. Présentation des résultats : Ampleur de l'ESS aux pays du Maghreb

Maroc : Dispose d'une Stratégie de développement de l'Économie sociale et solidaire pour la période 2010-2020, d'un Département ministériel et d'un Secrétariat d'état, chargés de développer des politiques de renforcement de l'économie sociale en tant qu'acteur générateur d'emplois et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en vue de promouvoir le développement local et les activités génératrices de revenus.

La Stratégie a pour but d'accroître la population active et le nombre d'emplois dans les coopératives et d'augmenter la contribution de l'économie sociale dans le Produit national brut. Par ailleurs, le gouvernement élabore actuellement un projet de Loi sur l'économie sociale et solidaire qui devrait apporter plus de sécurité juridique aux formes d'organisation

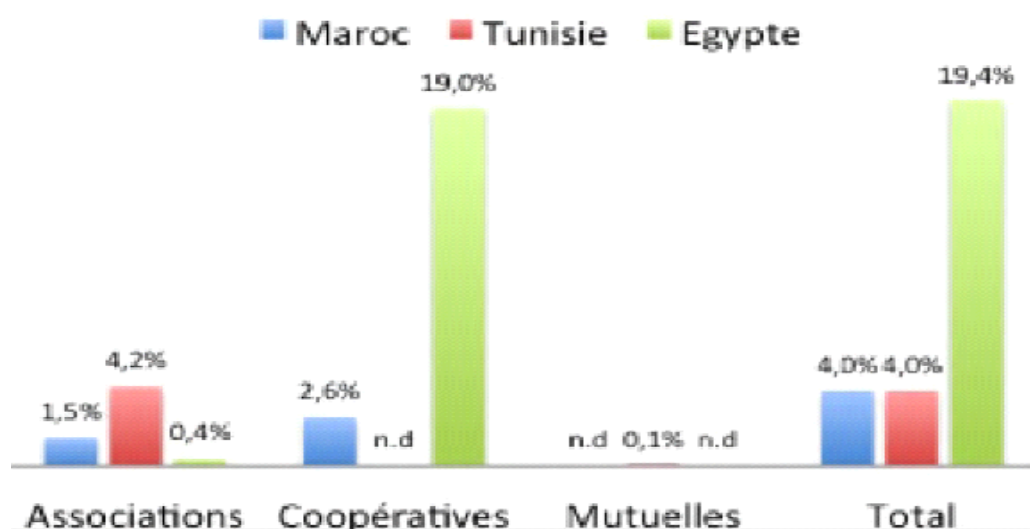
du secteur par l'identification des principes de l'économie sociale et solidaire, et par la définition d'outils de développement de ce modèle.

Elle s'articule autour de 7 grands axes : mettre en valeur et promouvoir les produits de l'économie sociale, favoriser l'accès au marché des produits de l'économie sociale et solidaire, renforcer et organiser les acteurs de l'économie sociale et solidaire par des actions d'accompagnement et de conseil entrepreneurial et par la création de réseaux moyennant des unions de coopératives ou des réseaux régionaux de l'économie sociale, créer un environnement favorable au développement de l'économie sociale au moyen de cadres juridiques ou d'instruments financiers, favoriser la naissance d'initiatives de l'économie sociale au niveau territorial, faciliter l'accès des acteurs de l'économie sociale à la Sécurité sociale et développer des outils de suivi et d'évaluation de la stratégie.

Par ailleurs, le CESE du Maroc a élaboré un avis et un rapport de référence sur l'économie sociale qui met en exergue la contribution au développement socio-économique du pays en proposant des mesures pour son développement. (Rapport final Euromed, 2018).

Tunisie : l'économie sociale est incluse dans sa stratégie de développement (Plan quinquennal 2016-2020) afin qu'en 2020, le secteur emploie 1,5 % de la population active. Par ailleurs, l'OIT exécute actuellement, avec l'appui financier du gouvernement des Pays-Bas, un programme de développement de l'économie sociale et solidaire pour la période 2016-2019, avec pour objectif la création d'emplois décents pour les jeunes et la mise en œuvre d'un système institutionnel favorable grâce à la mise en place de stratégies de développement local et d'une plateforme consultative nationale, ainsi que de structures régionales et de services de conseil, de soutien et de financement au niveau territorial. Ce programme en cours de réalisation, auquel participent le gouvernement et les partenaires sociaux de la Tunisie, a également pour objectif de soutenir l'adoption d'une Loi sur l'économie sociale et solidaire présentée à l'initiative et proposition des partenaires sociaux. (Rapport final Euromed, 2018).

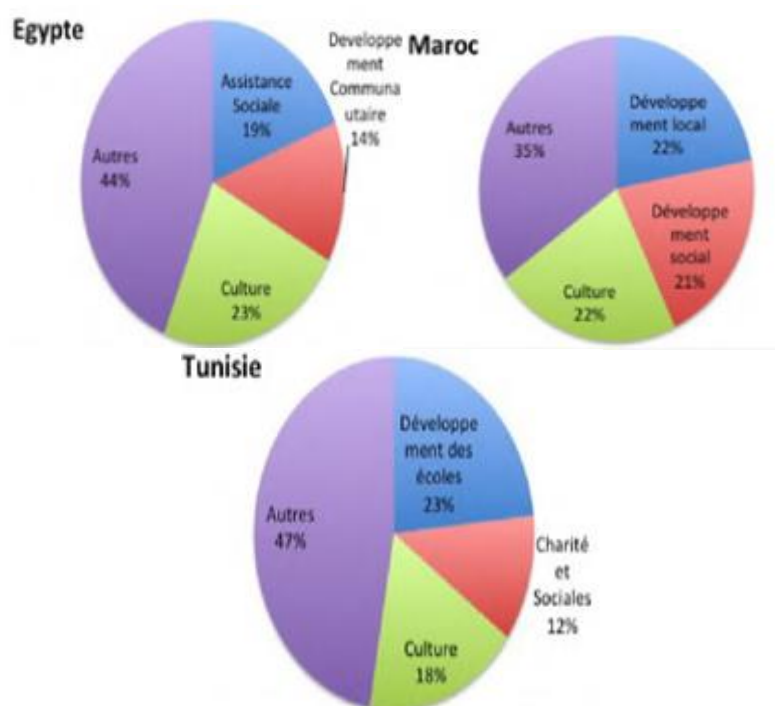
Figure N°1 : Emplois (directs et indirects) générés par les structures de l'ESS, en % de l'emploi total



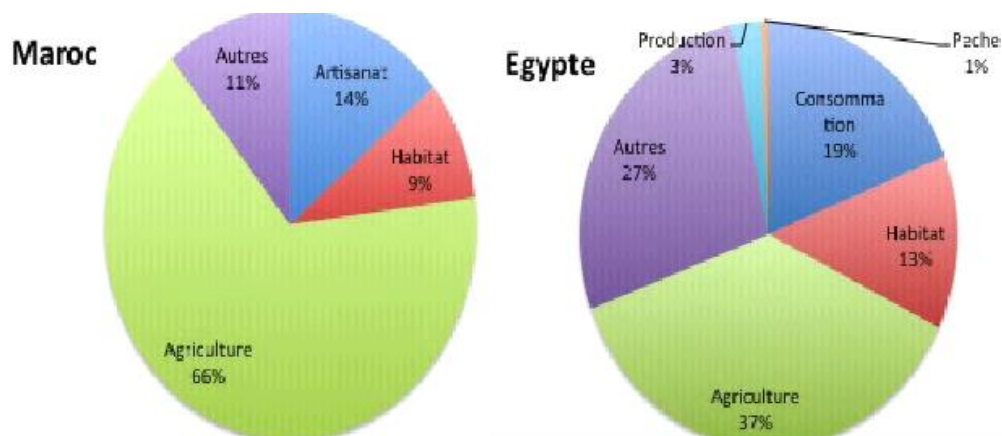
Source : FEMISE-BEI (2014)

Ce premier graphique est un panorama sur les emplois générés par l'entrepreneuriat social au Maroc, à l'Égypte et en Tunisie. On remarque que l'Égypte est classé la première en matière de créations des emplois directs et indirects avec 19,4%, contre 4% pour le Maroc et la Tunisie qui partagent le deuxième rang.

Figure N°2 : Champs d'activités prioritaires des structures associatives dans les PM



Source : FEMISE-BEI (2014)

Figure N°3 : Champs d'activités prioritaires des structures coopératives dans deux PM**Source : FEMISE-BEI (2014)**

Les deux graphiques montrent en détail la nature des activités prioritaires que ce soit pour les associations ou les coopératives. D'après cette comparaison, on peut clairement remarquer que pour le Maroc, la Tunisie et l'Égypte, les associations ont un aspect centré sur tout ce qui est en relation avec la culture le développement local et communautaire, la charité et le développement social. En outre, la répartition sectorielle concernant les coopératives fait ressortir la prévalence du secteur agricole avec 66% au Maroc contre 37% en Égypte.

La diversité est remarquée en matière d'économie sociale entre les pays concernés par la comparaison. La diversité d'expériences et le manque de ressource d'informations récentes rendent un peu difficile l'étude. En ce sens, l'approche de la réalité de l'économie sociale dans la région reflète qu'il existe plus de 133000 entreprises, 761 758 emplois et 15 739 056 personnes associées, (Rapport final Euromed, 2018).

Tableau N°2 : Nombre d'entreprises, d'emplois et de membres de l'économie sociale

Pays	Entreprises	Emplois	Membres
Maroc	65.809	35.600	1.984.231
Tunisie	22.354	21.158	1.754.825
Égypte	45.800	705.000	12.000.000
TOTAL	133.954	761 758	15 739 056

Source : CEPES

Au-delà de cette approche quantitative, le Maroc enregistre la plus grande part de nombre d'entreprises qui accueille 1.984.231 membre et recrute 35.600 personnes. Ces statistiques montrent que le Maroc dépasse la Tunisie et l'Égypte, sauf que cette dernière à un excès dans

le nombre des personnes adhérents et salariées selon sa densité de population de 96,88 personnes par Km²(2017). Le développement de l'économie sociale est très différent. Tandis que le mouvement coopératif est fortement implanté en Égypte et au Maroc.

2.3. Discussion des résultats :

Le paysage de l'entrepreneuriat social est complexe du fait de la difficulté de lui attribuer une définition qui fait l'unanime et de la multiplicité d'intervenants. Il se structure sous une grande diversité juridique, autour du tissu associatif et coopératif, des ONG, des initiatives civiques et du secteur mutuel.

Certes, les associations des trois pays s'intéressent aux domaines de l'éducation, la culture et le travail social et caritatif, ce qui limite leur champ d'intervention que dans l'accompagnement et la sensibilisation. Cependant, il est clair d'après cette étude que le tissu coopératif lui aussi reste emboîté dans le secteur agricole. Cela nous a permis d'identifier gratins obstacles qui limitent le développement de l'entrepreneuriat social dans ces pays. Parmi eux :

- Absence d'un écosystème d'innovation sociale développé et porteur que celui des entreprises du secteur marchand ;
- Manque d'un cadre législatif spécifique et clair régissant les entreprises sociales ;
- Manque d'accès au financement ;
- La nature et les activités des entreprises sociales manquent d'innovation et limitent l'attractivité de ce modèle vis-à-vis des bailleurs de fonds ;
- Ressource humaine peu qualifiée liée au manque de formations régulières, ce qui se répercute sur leurs compétences de gestion, de planification et de commercialisation de leurs produits.

Conclusion

Entreprise sociale, « entrepreneurs sociaux », ces termes appartiennent désormais aux discours et orientations des politiques publiques nationales et internationales, et traduisent dans certains cercles de grandes espérances en matière de progrès pour la société.

Aujourd'hui l'entrepreneuriat social fait l'objet d'un engouement sans précédent. Du commerce équitable aux entreprises d'insertion, de la micro finance aux innovations sociales dans le champ de l'environnement, de la lutte contre l'exclusion à l'égalité des chances, les entrepreneurs sociaux ne cessent d'inventer de nouvelles méthodes pour répondre aux enjeux d'intérêt général.

En revanche, L'innovation sociale est un axe transversal que tous les acteurs au service du développement économique des territoires doivent partager : entreprises, pôles de recherche, usagers, collectivités, associations, etc. Cette coopération entre acteurs pluriels, et par là même la gouvernance institutionnelle et le management territorial de l'innovation, est au cœur du sujet. Pour coordonner les acteurs et leurs multiples intérêts, une fonction de médiation et de traduction doit être au cœur du processus afin que tous soient mobilisés autour de l'innovation sociale et accompagnés tout au long de la démarche. L'enjeu de l'entrepreneuriat social est donc de parvenir à tirer parti des collaborations avec le capitalisme sans que celles-ci n'altèrent la mission poursuivie, de créer des plateformes de coordination afin d'allier les différentes composantes de l'ESS pour la mise en œuvre de projets de développement afin de représenter l'économie sociale auprès des pouvoirs publics et des autres acteurs économiques et sociaux et de développer des outils de financement.

Cependant, en l'absence de définition claire fondée sur des critères reconnus collectivement, l'usage de la catégorie « entrepreneuriat social » constitue un instrument mobilisé par les acteurs (de l'ESS et des collectivités locales entre autres) comme un levier pour promouvoir le développement de leurs actions. À ce titre, l'inscription de l'entrepreneuriat social dans la stratégie européenne pour 2020 constitue aujourd'hui un atout pour les acteurs de terrain. Cet atout pourrait se retourner en obstacle pour le monde associatif si cette stratégie s'accompagne d'un retrait massif de l'intervention publique dans les services (sociaux, sanitaires, éducatifs, culturels,) et que l'innovation sociale est alors interprétée comme un outil pour les entreprises lucratives pour assurer leur développement (Richez-Battesti, Nadine, Francesca Petrella, et Delphine Vallade, 2012).

La vision de l'entrepreneuriat social est complexe, certes l'entrepreneuriat social des trois pays sont limités par des contraintes qui limitent le développement qui est fortement liés à l'absence d'un écosystème d'innovation sociale développé, le manque d'un cadre législatif spécifique et clair régissant les entreprises sociales ; l'accès au financement reste limité, le manque d'innovation, le manque de qualification et de formations régulières, ce qui se répercute sur les compétences de gestion et sur le développement des différents pays étudiés .

BIBLIOGRAPHIE

Article de revue:

AHL H. (2006), "Why research on women entrepreneurs needs new directions", Entrepreneurship Theory and Practice, vol. 30, n°5, pp. 595–621.

- Austin J., Stevenson H., Wei-skillern J. (2006). "Social and commercial entrepreneurship: same, different, or both ?", *Entrepreneurship theory and practice*, vol. 30, n°1, pp. 1-22,
- Barthelemy Amandine, (2011). « Entrepreneuriat social : innover au service de l'intérêt général », Editeur : VUIBERT; Édition : 2e édition revue et augmentée (26 septembre 2014).
- Boutillier, Sophie. (2009). « Aux origines de l'entrepreneuriat social. Les affaires selon Jean-Baptiste André Godin (1817-1888) », *Innovations*, vol. 30, no. 2, pp. 115-134.
- Brouard, F., Larivet, S. & Sakka, O. (2012). Défis et actions pour développer l'entrepreneuriat social. *La Revue des Sciences de Gestion*, 255-256(3), 17-22.
- Dees J.G. (2001), "The Meaning of social entrepreneurship", (1ère version 1998).
- Defourny J., Nyssens M. (2011). "Approches européennes et américaines de l'entreprise sociale", *Recma*, , n°319, pp 18-35.
- Drapéri J.F. (2011), « L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? » , Paris, Dunod.
- Hmama Z. & Alaoui M. (2020). « Entrepreneuriat social et innovation sociale : Quelle distinction ? : Une revue de littérature sur la base de la méthode PRISMA », *Revue Internationale du Chercheur* « Volume 1 : Numéro 2» pp : 117 – 136
- Khassal, H. ., & Debbagh, B. (2020). L'entrepreneuriat social et l'entreprise sociale : quelles voies pour la recherche future ?. *Revue Du contrôle, De La Comptabilité Et De l'audit*, 2(3). Retrieved from <https://revuecca.com/index.php/home/article/view/195>
- Noguès H. (2019). "Entreprises sociales et entrepreneuriat social : émergence et enjeux de nouveaux modèles", Dans *RECMA 2019/3* (N° 353), pages 106 à 123.
- Laville, Jean-Louis. (2014). « Innovation sociale, économie sociale et solidaire, entrepreneuriat social. Une mise en perspective historique », Juan-Luis Klein éd. *L'innovation sociale*. ERES, pp. 45-80
- Mair J., Marti I. (2006). "Social entrepreneurship research: a source of explanation, prediction and delight", *Journal of World Business*, n°41, pp. 36-41.
- Marcello Messori. (1985). « Innovation et profit chez Marx, Schumpeter et Keynes », *Cahiers d'Économie Politique*, 10-11 pp. 229-256.
- Mamour Ndour and Laurice Alexandre. (2020). "The business model evolution of social entrepreneurship organizations: the case of digital startup in France" *Revue internationale P.M.E.* Volume 33, Number 1,
- Noguès H. (2019). "Entreprises sociales et entrepreneuriat social : émergence et enjeux de nouveaux modèles", Dans *RECMA 2019/3* (N° 353), pages 106 à 123.

Phills J., Deiglmeier K., Miller D. (2008). «Rediscovering Social Innovation», Stanford Social Innovation Review,

Ravix, J. (2014). « Jean-Baptiste Say et l'entrepreneur : la question de la filiation avec Cantillon et Turgot ». Innovations, 45(3), 59-76. <https://doi.org/10.3917/inno.045.0059>.

Richez-Battesti, Nadine, Francesca Petrella, et Delphine Vallade. (2012). « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », Innovations, vol. 38, no. 2, pp. 15-36.

Sophie Boutillier. (2009). « Aux origines de l'entrepreneuriat social. Les affaires selon Jean-Baptiste André Godin (1817-1888) », Innovations, vol. 30, no. 2, pp. 115-134.

Sophie Boutillier et Dimitri Uzunidis, (2012). « Schumpeter, Marx et Walras. Entrepreneur et devenir du capitalisme », Revue Interventions économiques [En ligne], 46 |, mis en ligne le 01 novembre 2012. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1690> ; DOI : 10.4000/interventionseconomiques.1690.

Touissate. H. & Azdimousa. H. (2020). « L'entrepreneuriat social féminin et l'innovation dans la région MENA : une étude qualitative », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 3 : Numéro 3 » pp : 628 – 642.

Rapports :

CSESS. (2011). « Rapport de synthèse du Groupe de travail Innovation Sociale », Version de travail, Décembre 2011.

FEMISE. (2014). « Économie sociale et solidaire : Vecteur d'inclusivité et de création d'emplois dans les pays partenaires méditerranéens ? ».

Rapport final Euromed. (2018). « L'économie sociale et l'entrepreneuriat dans la région euro-méditerranéenne »;

Thèses :

Fatima Ezzahra RACHDI, (2016), « L'entrepreneuriat féminin au Maroc : une approche par le réseau personnel », Centre des Etudes Doctorales en Gestion Laboratoire de Recherche en Management (LAREM). ISCAE.